

DELIT D'INITIE



Un président d'une fédération sportive et également gérant d'une entreprise privée organise des manifestations sportives. Le hic c'est que ces manifestations ont un lien direct avec les prérogatives de cette fédération qu'il dirige. En d'autres termes, il se délivre les autorisations nécessaires pour son entreprise privée.

On croit savoir, par ailleurs, que cette dernière a laissé derrière elle plusieurs factures impayées auprès d'organismes publics et privés. En fait, ce président bien particulier alterne régulièrement le délit d'initié et l'escroquerie.

PERISCOOP

le_soir_periscoop@hotmail.com

Le Soir d'Algérie - Lundi 31 janvier 2005 - Page 2

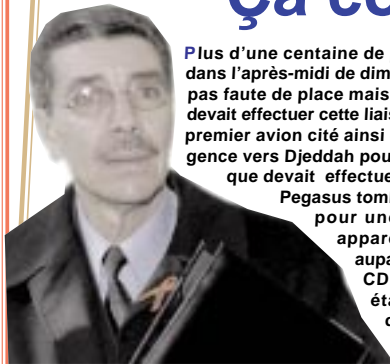
LA DEFECTION DE KARIM YOUNES

Outre Ali Benflis, les participants au 8e congrès bis du FLN ont relevé l'absence de Karim Younés, l'ex-président de l'APN, à la séance d'ouverture du congrès.

Pourtant, affirment les initiés, Karim Younés avait joué un rôle de premier plan dans le rapprochement entre des militants issus des deux camps du FLN, rappellent nos sources qui ajoutent que le prédécesseur de Amar Saïdani avait été relancé à plusieurs reprises afin de faire acte de présence à la Coupole du complexe Mohamed-Boudiaf.



Ça continue



Plus d'une centaine de passagers à destination d'Oran, dans l'après-midi de dimanche, ont vu leur OK sauter. Non pas faute de place mais faute d'appareils. Le 737 800 qui devait effectuer cette liaison a été remplacé par un ATR. Le premier avion cité ainsi qu'un 767 ont été dépêchés d'urgence vers Djeddah pour rapatrier les hadjis oranais. Vol que devait effectuer un 747 de la compagnie turque Pegasus tombé en panne sur le tarmac d'Oran pour une "roulette de nez". Ce même appareil a été bloqué quelques jours auparavant à Djeddah pour défaut de CDN. Son certificat de navigation étant périmé, les autorités saoudiennes l'ont empêché de voler.

Le prétexte de Ould Abbès

Prétextant la tenue du congrès du FLN, le ministre de la Solidarité nationale a mis fin de manière inhabituelle à sa participation, hier, à la journée d'étude sur la lutte contre l'analphabétisme, qu'il présidait en compagnie de son collègue de l'Education. Djamel Ould Abbès a, en effet, annoncé aux cadres présents à la salle de conférences de l'hôtel Mouflon-d'Or qu'il les quittera, aussitôt la séance inaugurale de leurs assises levée, afin d'"assister aux travaux du congrès du FLN".



Des ennuis pour Aïssa Dermouche



Selon le quotidien Le Parisien de samedi, Aïssa Dermouche, promu premier préfet issu de l'immigration il y a un an, a été convoqué devant le tribunal correctionnel de Nantes pour "abandon de famille". Le préfet du Jura n'aurait pas versé à son ex-épouse la somme de 197 euros (il s'agit bien de cent quatre-vingt-dix sept euros) consistant en un arriéré de pension alimentaire que le préfet se serait obstiné à ne pas payer. Sa comparution devant le tribunal correctionnel devant intervenir au plus tard au printemps, toujours d'après Le Parisien, le ministère de l'Intérieur pourrait demander au préfet de démissionner, pour se conformer à la tradition qui interdit à un préfet en exercice de comparaître en justice, même s'il s'agit d'une affaire privée.